

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

PRÉSENTS	ABSENTS	POUVOIR à
Jean-Claude BADAIRE		
Michelle PRUNEAU		
	Yves CAHUZAC	Jean-Claude BADAIRE
Didier ALESSANDRONI		
Jean-Claude BERGEVIN		
Renaud DELANNOY		
Patrick DUVEAU		
Mauricette ODRY		
Gilles RALICHON		
Jean-Michel VETOIS		
	Murielle VILLATTE	
Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
18 Mars 2021	18 Mars 2021	Michelle PRUNEAU

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 Mars 2021 :

Il est donné lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 08 Mars 2021 qui est adopté à l'unanimité sans observation.

2021- 03.22/01 – PRET DE LA LICENCE IV POUR LE COMMERCE DU FLORENTIN

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le « LH LE FLORENTIN » sera repris par Monsieur TALON Romuald et Madame BEAULIEU Christelle à compter du 1^{er} Avril 2021, il deviendra la SARL « CR, Florentin ».

Le Conseil entend ces explications et décide à l'unanimité de ses membres présents :

- De mettre à disposition la licence IV Communale, à titre gratuit, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, à Madame BEAULIEU, qui a fait la formation spécifique afin de pouvoir exploiter la partie Bar Brasserie du Commerce Le Florentin.
- De prendre à sa charge les frais de notaire relatifs à la signature du bail,

2021- 03.22/01/01 – LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil que Mademoiselle BENOIST, locataire de l'immeuble communal sis 8 rue de Villemurlin, quitte le logement au 31 Mars 2021.

Il informe également, que le nouveau propriétaire du Florentin, Monsieur TALON est intéressé par la reprise de la location de celui-ci à compter du 31 Mars 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, approuve cette proposition et autorise le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

2021 – 03.22/ 02 MISE EN CONFORMITÉ DU TABLEAU DE COMMANDE DES CLOCHES :

L'entreprise Denizet Electro Horlogerie propose de refaire le tableau de commandes aux normes. L'entreprise à élaborer un devis comme suit :

Denizet Electro Horlogerie	Remplacement par un tableau aux normes à double isolation thermique. Il remplacera le tableau de commande des cloches et l'horloge de commande des cadrans. Centrale de commande « TC-TACTILE » Exécution automatique des fonctions de cloches Exécution manuelle des fonctions via le tableau de commande incorporé Antenne GPS pour TC-TACTILE + frais d'installation	1 600.00 € HT
----------------------------------	---	---------------

Ces travaux complémentaires ont un coût de 1 600.00 € HT.
Une demande de FAPO est demandée auprès du Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, approuve cette proposition.

2021 - 03.22/03 - VENTE DE LA BIBLIOTHEQUE

La Communauté de Communes n'exploitant plus la bibliothèque, le Conseil a décidé en séance du 08 Mars 2021, de vendre celle-ci. Une estimation a été faite par un professionnel.

A l'unanimité, le Conseil décide d'accepter la proposition de 37 500 € d'un éventuel acquéreur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

BADAIRE J-Claude Maire	PRUNEAU Michelle 1 ^e Adjointe	CAHUZAC Yves 2 ^{ème} Adjoint Pouvoir à JC BADAIRE	ALESSANDRONI Didier Conseiller Municipal
BERGEVIN Jean-Claude Conseiller Municipal	DELANNOY Renaud Conseiller Municipal	DUVEAU Patrick Conseiller Municipal	ODRY Mauricette Conseillère Municipale
RALICHON Gilles Conseiller Municipal	VETOIS Jean-Michel Conseiller Municipal	VILLATTE Murielle Conseillère Municipale	
		ABSENTE EXCUSÉE	